

**ACTUALITE JURIDIQUE
DU 21 NOVEMBRE 2017**

COLLECTIVITES TERRITORIALES/INTERCOMUNALITE

ELECTIONS/ELUS/PARLEMENT

A signaler la dernière mise à jour du statut de l' élu(e) local(e).

EMPLOI/RETRAITES

ENVIRONNEMENT/ENERGIE/EAU/ASSAINISSEMENT

A signaler le guide : Points de vigilances pour améliorer la qualité et les usages des sols urbains.

FINANCES

A signaler le rapport relatif à la mise en place d'un compte financier unique dans le cadre budgétaire et comptable des collectivités territoriales

FONCTION PUBLIQUE

A signaler le panorama relatif à l'influence des absences pour raison de santé sur l'employabilité durable des agents territoriaux.

FORMATION

HABITAT/IMMOBILIER/URBANISME

A signaler le décret relatif aux plans départementaux d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées.

INDICES/INDEX

JURIDIQUE/JUSTICE

MARCHES PUBLICS/CONTRATS/DSP

SANTE

SOCIAL

A signaler l'instruction relative au guide national de prévention et de gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid 2017-2018.

TRANSPORTS

DOCUMENTS

COLLECTIVITES TERRITORIALES/INTERCOMUNALITE

Projets de loi, jurisprudence, commentaire

- ***Conseil d'État, 15 novembre 2017, Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen c/ Commune de La Madeleine*** (n°403275) :

Par un arrêté du 29 juillet 2011, le maire de La Madeleine (département du Nord) a interdit les fouilles de poubelles, conteneurs et lieux de regroupement de déchets sur le territoire de la commune.

La Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen a saisi le TA de Lille d'une demande tendant à l'annulation pour excès de pouvoir de cet arrêté municipal. Sa demande a été rejetée, tant en première instance qu'en appel.

Statuant en cassation, le CE rejette le pourvoi de l'association contre l'arrêt rendu en appel sur ce litige. Pour les juges l'arrêté ne portait atteinte à aucun droit ou situation légalement constituée, la cour n'ayant pas commis d'erreur de qualification juridique en regardant l'interdiction qu'il édicte qui, portant sur la fouille des poubelles et autres bacs à ordures, ne visait pas toute appropriation d'objets placés dans celles-ci, mais une pratique d'exploration systématique des conteneurs entraînant l'éparpillement des déchets qu'ils renferment, comme une mesure proportionnée

ELECTIONS/ELUS/PARLEMENT

Projets de loi, jurisprudence, commentaire

- La ***Gazette des Communes*** du 20 novembre 2017 publie :

* Un n° spécial sur le ***100ème congrès des Maires*** : Il comprend 2 interviews du Premier Ministre et du Président de l'AMF ; un sondage ; des regards d'historiens, psychologues, sociologues sur leur vision du maire ; un dossier "Mon maire, ce héros !" ; des fiches pratiques.

* ***Confiance dans la vie politique - Défiance et transparence à tous les étages !*** : Les lois du 15 septembre 2017 s'inscrivent dans une perspective inverse de celle annoncée : sous couvert de viser la confiance, elles institutionnalisent la défiance envers les élus.

- ***Le Statut de l' élu(e) local(e)*** (mise à jour 13 novembre 2017), **Association des Maires de France** :

A l'occasion de son 100ème Congrès, l'AMF propose une version spéciale de la brochure «Statut de l' élu(e) local(e)».

Celle-ci fait état des saisines de l'AMF sur différents sujets préoccupant ses adhérents :

- l'effectivité du statut de salarié protégé pour certains élus locaux (cf. chapitre II) ;
- les incidences de la hausse de la CSG sur les indemnités de fonction des élus locaux (cf. chapitre III) ;

- l'impact de la réforme de la protection sociale des élus locaux en particulier les redressements dont font l'objet plusieurs communes et EPCI, certaines URSSAF considérant que la part des communes et des EPCI versée au régime de retraite complémentaire des élus locaux (FONPEL ou CAREL) doit être assujettie aux cotisations sociales du régime général (cf. chapitre IV) ;
- les difficultés rencontrées par nombre de communes pour déterminer le montant de l'enveloppe indemnitaire globale lorsque leurs élus sont susceptibles de bénéficier d'une majoration (cf. chapitre VII) ;
- les modalités d'application du prélèvement à la source, reporté en 2019, sur les indemnités de fonction des élus locaux (cf. chapitre IX).

Cette version intègre également des références récentes en matière de statut de l'élue(e) local(e), notamment une jurisprudence relative aux conditions de cumul des indemnités journalières, en cas d'arrêt maladie au titre de son activité professionnelle, avec les indemnités de fonction (cf. chapitre IV). Sont également mentionnés une décision du Conseil d'Etat confirmant l'exclusion des indemnités de fonction des règles de cumul emploi retraite (cf. chapitre VII) ainsi qu'un jugement de tribunal administratif sur la définition de l'enveloppe indemnitaire globale des établissements publics territoriaux (cf. chapitre XVIII).

Par ailleurs, elle indique les conséquences du report annoncé de l'application du protocole PPCR sur les indemnités de fonction (cf. chapitres VII, VIII, XVII et XVIII) et mentionne également la valeur du point IRCANTEC issue de la révision annuelle (cf. chapitre XV).

Enfin, elle apporte des précisions sur le nécessaire paramétrage des logiciels de paie suite à la suppression de la retenue à la source depuis janvier 2017 (cf. chapitre IX).

Les modifications par rapport à la version précédente de juillet 2017 apparaissent en rouge.

EMPLOI/RETRAITES

Projets de loi, jurisprudence, commentaire

- *Cour de Cassation, 9 novembre 2017, Mme X. c/ CNRACL* (n°16-20404) :

L'article 107 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, qui dispose que les fonctionnaires à temps non complet ne peuvent être affiliés à la CNRACL que s'ils consacrent à leur service un nombre minimal d'heures fixé par délibération de cette caisse, institue une discrimination indirecte contraire au droit de l'Union européenne, a jugé la CCass.

ENVIRONNEMENT/ENERGIE/EAU/ASSAINISSEMENT

Projets de loi, jurisprudence, commentaire

- *Guide : Points de vigilances pour améliorer la qualité et les usages des sols urbains*, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, 10 novembre 2017 :

Ce guide est destiné à répondre aux questions sur les risques potentiels que peuvent présenter les sols urbains ou périurbains utilisés à des fins de productions alimentaires et/ou de loisirs. Il s'agit d'une expertise scientifique et technique menée en toute indépendance par les membres du

Groupe de travail "Risques liés aux jardins collectifs et privatifs urbains" dont fait partie le Cerema .

Il aborde plusieurs questions :

- Dans quel cas se poser la question de la qualité des sols ?
- Comment savoir si nos terrains sont pollués ?
- Quels sont les risques ?
- Que faire des sols urbains ou périurbains ?
- Qui peut nous accompagner ?

Cette synthèse est fondée sur des retours d'expériences associant des acteurs de la recherche, des collectivités et du monde associatif.

FINANCES

Nouveaux textes

- **Arrêté du 17 novembre 2017** (JO du 19 novembre 2017) relatif aux **conditions de mises à disposition des données essentielles des conventions de subvention** :

Cet arrêté définit les conditions techniques de mise à disposition des données essentielles des conventions de subvention. Cette mise à disposition s'effectue conformément au référentiel annexé à l'arrêté.

Le référentiel ainsi que les modèles constituant la description de l'organisation des données et les schémas permettant de vérifier la validité et la conformité de la structure des données sont accessibles sur le site <http://www.data.gouv.fr>.

Projets de loi, jurisprudence, commentaire

- **Mise en place d'un compte financier unique dans le cadre budgétaire et comptable des collectivités territoriales**, Inspections générales des finances et de l'administration, remis en août 2017 et publié le 14 novembre 2017 :

Lire également la synthèse de ce rapport

Ce rapport propose un compte financier dont la présentation est rationalisée et simplifiée afin d'en améliorer la lisibilité et en faciliter l'appropriation par les assemblées délibérantes et l'ensemble des tiers. Sur le plan technique, les réflexions sur ses modalités de production ont rapidement convergé vers Hélios, outil informatique de gestion du secteur public local de la DGFIP. Le mode opératoire proposé pour mettre en œuvre cette réforme prévoit une phase d'expérimentation permettant de tester auprès de collectivités territoriales volontaires la maquette du compte financier et ses modalités de production. C'est au vu du bilan de cette expérimentation qu'il sera possible d'envisager sa généralisation qui s'accompagnera de modifications législatives et réglementaires, d'adaptations éventuelles des systèmes d'information et de formations adaptées des personnels.

FONCTION PUBLIQUE

Nouveaux textes

- **Décret n°2017-1582 du 17 novembre 2017** (JO du 18 novembre 2017) modifiant le décret n°2008-539 du 6 juin 2008 relatif à l'**instauration d'une indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat** :

Ce décret proroge la garantie individuelle du pouvoir d'achat en 2017 et étend ce dispositif aux personnels des cultes exerçant dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de Moselle, relevant de l'article 1er de la loi locale du 15 novembre 1909 relative aux traitements et pensions des ministres de culte rétribués par l'Etat et de leurs veuves et orphelins. Il fixe, dans ce cadre, la période de référence prise en compte pour la mise en œuvre de cette indemnité.

- **Arrêté du 17 novembre 2017** (JO du 18 novembre 2017) fixant au titre de l'année 2017 les éléments à prendre en compte pour le calcul de l'indemnité dite «de garantie individuelle du pouvoir d'achat».

Projets de loi, jurisprudence, commentaire

- **Panorama** - *L'influence des absences pour raison de santé sur l'employabilité durable des agents territoriaux - Observatoire 2016, Sofaxis 15 novembre 2017* :

Les absences demeurent élevées en 2016 : s'intéresser à leurs spécificités aux différents âges de la carrière professionnelle est donc nécessaire pour agir en faveur de l'employabilité durable des agents.

Au-delà des indicateurs de référence de l'absentéisme au sein des collectivités territoriales, cette édition 2017 du Panorama gagne en profondeur d'analyse, en s'attachant à rechercher, derrière les chiffres, les facteurs explicatifs des dynamiques d'absence.

Il donne la parole aux décideurs territoriaux, au travers des enseignements d'une enquête exclusive sur les pratiques «ressources humaines» réalisée auprès de leur collectivité mais aussi au travers de plusieurs entretiens.

Enfin, il propose de nombreux éléments d'analyse de nos experts.

FORMATION

Nouveaux textes

- **Arrêté du 13 novembre 2017** (JO du 21 novembre 2017) portant ouverture au titre de l'année 2018 d'un **examen professionnel d'avancement au grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2e classe organisé par le centre interdépartemental de gestion de la grande couronne de la région Ile-de-France** :

Les candidats devront s'inscrire entre le 9 janvier et le 7 février 2018 inclus.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 15 février 2018.

L'épreuve écrite se déroulera le jeudi 24 mai 2018 et l'épreuve orale à partir du 1er octobre 2018.

HABITAT/IMMOBILIER/URBANISME

Nouveaux textes

- **Décret n°2017-1565 du 14 novembre 2017** (JO du 16 novembre 2017) relatif aux **plans départementaux d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées** :

Ce décret précise les modalités d'élaboration du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), son contenu, sa mise en œuvre, son évaluation ; il définit la composition du comité responsable du plan et de ses instances locales ainsi que leurs missions.

La loi du 24 mars 2014 pour l'accès à un logement et à un urbanisme rénové et loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté ont enrichi le contenu du plan et de ses missions ainsi que la définition des publics prioritaires. La loi du 24 mars 2014 a en particulier intégré le champ de l'hébergement dans ces plans, justifiant une modification de leur intitulé.

Projets de loi, jurisprudence, commentaire

- ***Traiter les données, un défi pour construire les territoires intelligents***, étude La Gazette/Caisse des Dépôts, publiée dans la **Gazette des Communes** du 20 novembre 2017 :

Près de 6 collectivités sur 10 ont lancé des projets ou entamé une réflexion pour devenir un "territoire intelligent" et améliorer ainsi la qualité de vie des citoyens, selon cette étude. Elles devront traiter et sécuriser des millions de données, sans porter atteinte aux informations personnelles des citoyens.

INDICES/INDEX

Nouveaux textes

- **Avis** relatif à l'**indice des prix à la consommation** (JO du 16 novembre 2017)
- **Avis** relatif aux **index nationaux du bâtiment, des travaux publics et aux index divers de la construction** (référence 100 en 2010) et à l'**indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction d'août 2017** (JO du 15 novembre 2017)

JURIDIQUE/JUSTICE

Nouveaux textes

- **Décret n°2017-1572 du 15 novembre 2017** (JO du 17 novembre 2017) relatif aux **modalités d'organisation de la visite en présence d'un tiers prévue à l'article 375-7 du code civil** :

La loi du 14 mars 2016 a étendu la possibilité pour le juge des enfants d'ordonner que le droit de visite de l'enfant soit exercé en présence d'un tiers aux situations dans lesquelles l'enfant a été confié à une personne, parent, tiers digne de confiance ou membre de la famille, le juge des enfants devant désormais dans tous les cas motiver spécialement sa décision.

Ce décret a pour objet de préciser les modalités selon lesquelles est organisée cette visite en présence d'un tiers.

MARCHES PUBLICS/CONTRATS/DSP

Projets de loi, jurisprudence, commentaire

- ***Conseil d'État, 15 novembre 2017, Commune d'Aix-en-Provence, Société d'économie mixte d'équipement du Pays d'Aix c/ Préfet des Bouches-du-Rhône*** (n°409728 et 409799) :

Par une convention conclue le 9 juin 2016, la commune d'Aix-en-Provence et la société d'économie mixte d'équipement du pays d'Aix (SEMEPA) ont entendu :

- résilier la convention relative à la concession de la gestion du service public de stationnement payant sur la voirie et de l'exploitation de sept parcs de stationnement publics à Aix-en-Provence, en tant qu'elle concerne les parcs de stationnement ;

- consentir une promesse de vente des parcs de stationnement à la SEMEPA, sous condition suspensive du déclassement de ces ouvrages qui appartiennent au domaine public de la commune.

Le préfet des Bouches-du-Rhône a saisi le TA de Marseille de la validité de cette convention et a assorti son recours d'une demande de suspension.

Par une ordonnance du 18 janvier 2017, confirmée en appel, le juge des référés du TA a fait droit à la demande de suspension. La commune d'Aix-en-Provence et la SEMEPA se sont pourvues en cassation.

Par cette décision, le CE censure l'ordonnance de la CAA de Marseille mais, saisi après cassation, confirme néanmoins la suspension de l'exécution de la convention ordonnée par le juge des référés du TA.

SANTE

Nouveaux textes

- ***Arrêté du 14 novembre 2017*** (JO du 17 novembre 2017) fixant la liste des personnes pouvant bénéficier de l'injection du vaccin antigrippal saisonnier pratiquée par un infirmier ou une infirmière.

- ***Arrêté du 13 novembre 2017*** (JO du 15 novembre 2017) relatif à la méthodologie applicable à la profession de médecin pour la détermination des zones prévues au 1° de l'article L. 1434-4 du code de la santé publique (zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins)

SOCIAL

Nouveaux textes

- ***Instruction interministérielle du 3 novembre 2017*** (publiée le 14 novembre 2017) relative au **guide national de prévention et de gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid 2017-2018** :

Cette instruction actualise le guide national de prévention et de gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid 2017-2018. Elle précise les objectifs et le dispositif de prévention et de gestion des impacts sanitaires et sociaux des vagues de froid ainsi que le rôle des différents acteurs.

- ***Arrêté n°2017-2467 de la Préfecture de la Seine-Saint-Denis du 15 novembre 2017*** (BIA du 20 novembre 2017) modifiant l'arrêté du 11 mars 2016 portant **renouvellement des membres de la commission d'examen des situations de surendettement des particuliers et des familles du département de la Seine-Saint-Denis**.

TRANSPORTS

Projets de loi, jurisprudence, commentaire

- ***Le stationnement évolue, les agents de surveillance aussi***, article publié dans la **Gazette des Communes** du 20 novembre 2017 :

La décentralisation du stationnement payant entre en vigueur le 1^{er} janvier. Que les villes externalisent ou non ces nouvelles fonctions, la réforme touche les missions et l'organisation du travail des ASVP.